

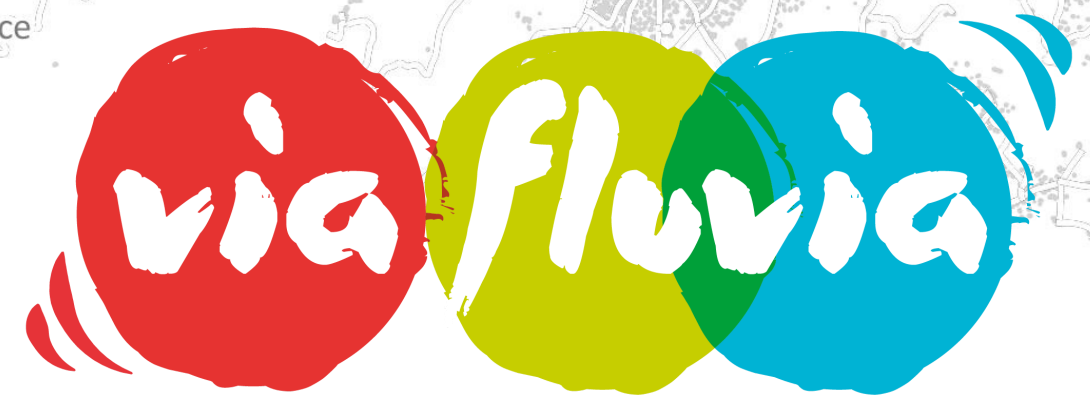
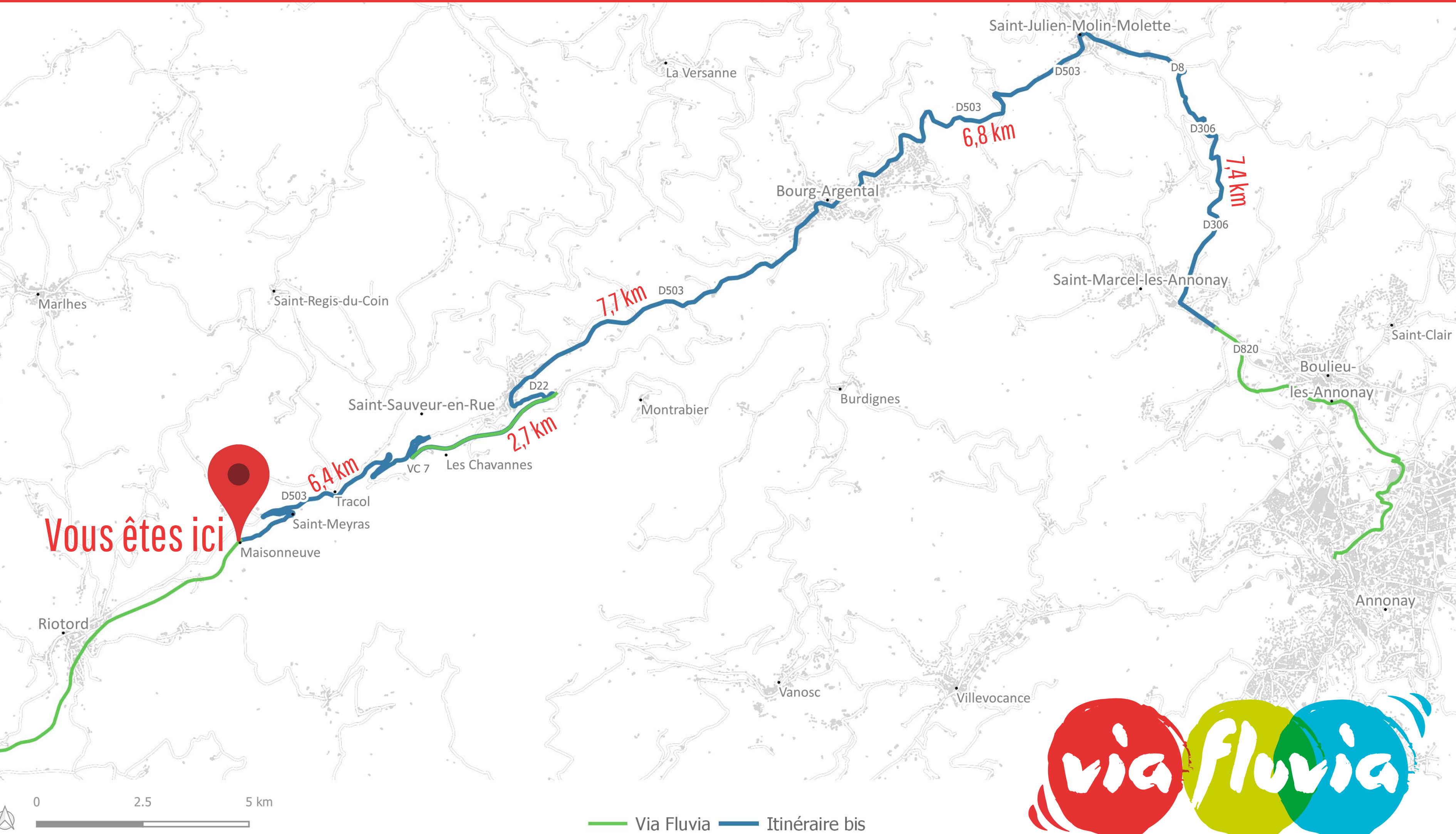


# JONCTION NON-AMENAGEE

L'itinéraire aménagé Via Fluvia s'arrête ici. Le tunnel du Tracol **n'étant pas à l'heure actuelle ouvert au public**, nous proposons une **jonction non-aménagée** afin de rejoindre le reste de la véloroute à travers la Loire et l'Ardèche.



C'est une liaison provisoire qui emprunte une départementale (D503) fréquentée par des véhicules et poids lourds. Elle est donc **déconseillée** aux familles à vélo et aux personnes n'étant pas habituées à circuler sur ce type de voie partagée. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.



VÉLOROUTE ENTRE LOIRE & RHÔNE

**31 km** Itinéraire bis de Maisonneuve à Saint-Marcel-lès-Annonay

.....  
Itinéraire non sécurisé, fort dénivelé et voie partagée avec véhicules  
.....

## Dénivelés

⚡ **Maisonneuve au Col du Tracol** - pente à 3,8%  
Dénivelé positif de 110m

⚡ **Col du Tracol aux Chavannes** - pente à 4.8%  
Dénivelé négatif de 172m

⚡ **Lieu-dit la Gare (Saint-Sauveur-en-Rue) à Bourg Argental** - pente à 3%  
Dénivelé négatif de 313 m

⚡ **Bourg Argental à Saint-Julien-Molin-Molette** -  
Dénivelé positif de 135 m - pente à 3%  
Dénivelé négatif de 87 m - pente à 3,5%

⚡ **Saint-Julien-Molin-Molette à Saint-Marcel-lès-Annonay** - pente à 2,25%  
Dénivelé négatif de 168 m

## Afin de rejoindre la Loire

- Continuez le chemin sur votre droite, assez caillouteux jusqu'au hameau de Saint-Meyras
- Suivez la route goudronnée sur votre gauche jusqu'au «cédez le passage» donnant sur la D503
- Au « cédez le passage » prenez à droite, soyez vigilant et tenez correctement votre droite vous êtes sur une route à forte circulation et rejoignez le Tracol.

## Vous arrivez au Col du Tracol, limite entre Haute-Loire et Loire

- Suivez la D503 en direction de Saint-Sauveur-en-Rue, et empruntez la VC 7 direction « Les Chavannes » sur votre droite pour rejoindre l'itinéraire Via Fluvia
- Reprenez la Via Fluvia sur 2,7km puis arrivée à la Gare de Saint-Sauveur-en-Rue, tournez à gauche sur la D22, direction le centre bourg de Saint-Sauveur-en-Rue
- Vous êtes toujours sur une liaison provisoire qui n'est donc pas aménagée spécifiquement pour les cyclistes, rejoignez ensuite la D503 jusqu'à Bourg Argental (Village avec commerces, restaurants et hébergements)
- Continuez sur la D503 qui traverse le bourg de Saint-Julien-Molin-Molette
- Empruntez ensuite la D8, direction Saint-Marcel-lès-Annonay, puis la D8-7, puis la D306, vous arrivez en Ardèche. Cet itinéraire longe le barrage du Ternay, l'occasion de faire une pause.
- Vous y êtes presque ! Arrivés à un feu tricolore, tournez à droite et de suite à gauche. Vous traversez la départementale pour rejoindre la Via Fluvia direction Saint-Marcel-lès-Annonay afin de faire une pause à l'aire de repose ! Repartez ensuite dans l'autre sens direction Annonay sur la Via Fluvia aménagée.



Plus d'informations sur [www.viafluvia.fr](http://www.viafluvia.fr)